

LE

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 10,					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VANTS.	CIEL.
6 heur. 2 d. au-			27 pou.		
du mat. dessus	76 deg.	9 lign.	N.-O.	Brouil.	
de 0.			B. T.		
Midi... 6 d. au-	71 deg.	27 pou.	Idem.	Idem.	
dessus		9 lign.			
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midi vr.	Couch.	Phases.	Age.	
6 h.	0 h.	4 h.			
53 min.	11 min.	54 min.	Premier quart.	13	

Lyon, 10 novembre 1837.

ÉLECTIONS LYONNAISES.

La comédie est à sa fin : baissez le rideau, sifflez si vous voulez ; ou plutôt, si vous aimez les intrigues bien ourdies, soigneusement conduites, applaudissez les Pasquins et les Polichinelles, applaudissez, car toute cette troupe a joué adroitement les divers rôles qui lui étaient confiés. Bien mes compliments aux régisseurs qui les ont distribués ! D'abord ils ont tenu partout que l'élection du général Bachelu était certaine, et cela pour endormir ses amis ; en même temps ils ont battu tous les sentiers. Dimanche au soir un pauvre diable blanc, attelé à un cabriolet de place, est tombé de sa hauteur : il avait transporté M. Sauzet toute la nuit et pendant tout le jour. L'un allait disant partout : « Je suis l'intime du général ; mais je ne lui donne pas ma voix, car il lui rendrait un mauvais service... » Un autre, homme de conseil de préfecture qui commençait à naître, le brave Bachelu était déjà capitaine du génie, républicainement : « J'ai fait mes études avec le général, il n'est pas capable... vrai... » — Un troisième, républicain discret, un bruit qui, par cela même qu'il était la dernière absurdité, obtenait créance auprès des électeurs qui forment toujours le noyau des adhérents à un gouvernement né ou à naître. « Le général, disaient-ils, est d'accord avec les républicains ; il leur a promis, qu'il serait nommé, de se mettre à leur tête et de diriger le gouvernement !... Vous sentez bien que nous ne tenons pas au gouvernement, disaient les adroits pions, parce que franchement ça ne va pas ; mais si nous nommons Bachelu, les républicains proclameront la loi, et adieu nos biens au soleil, adieu nos fortunes, la peur de nos fronts, ils partageront tout !... » — Des raisonnements de cette force ont une formidable puissance. Cependant la majorité était plus que douteuse ; le nom de général, paré d'une auréole de gloire noblement acquise, l'emportait encore : M. Sauzet fit jouer ses derniers ressorts, son frère se dévoua, et lui-même se rendit à la Guillotière. Or, la Guillotière était autrefois un faubourg ; un décret de la Convention l'éleva en commune pour récompenser de sa conduite franchement révolutionnaire pendant le siège de cette ville. Plus tard elle prit le nom de ville, mais par malheur elle appartient au canton de Lyon ; le juge de paix de l'arrondissement va deux fois par semaine tenir ses séances à la Guillotière, et les bourgeois ne supportent qu'avec douleur cette espèce de rattachement. Ils veulent que leur commune soit érigée en arrondissement ; ils veulent un juge de paix pour eux tout seuls ; ils veulent un notaire. M. Sauzet leur a dit : « Faites votre député, je vous donnerai un notaire et un juge de paix qui ne s'occupera de personne autre que de vous. » Cette offre l'a emporté ; la Guillotière, entraînée par son député, a voté pour M. Sauzet, et aujourd'hui on chante dans ce faubourg une chanson dont voici le refrain :

L'île d'Elbe a déserté
Le drapeau de la liberté.

On porte ce nom d'île d'Elbe depuis 1815. Au retour de Napoléon, la Guillotière marcha tout entière au devant de l'empereur ; toutes les croisées étaient pavoisées ; les habitants se disputèrent les grognards qui en reconnaissance leur donnèrent au faubourg le nom de l'île d'où ils ramènent les héros. Ainsi, comme on voit, républicaine sous la Convention, bonapartiste sous Bonaparte, elle devient maintenant un milieu pour satisfaire sa vanité bourgeoise... Vous voulez un notaire et un juge de paix ; vous les avez, soyez tranquilles ! Laissez donc se peupler un peu de gens encore désertes, ouvertes par vous au travers des rues. Attendez que le cours Bourbon, que le cours Trocader et toutes ces places décorées par le servilisme municipal de noms royalistes aient poursuivi leurs lignes de maisons ! Laissez que votre population ait grandi de quelques milliers d'habitants, et alors vous aurez un notaire, deux, trois notaires et un juge de paix ; mais vous n'en avez pas en même temps quelque autre chose dont vous n'avez pas pensé à parler à M. Sauzet.

Vous fera une belle porte en pierres de Villebois, des grilles et portillons en fer, sur le bord du Rhône, et la digue sera achevée ; et de cette porte partira un boulevard qui ira reliait le fort du Colombier, le fort de la Buière, le fort de la Part-Dieu, etc., au Rhône du côté de la Tête-d'Or ; et quand cela sera fait, une belle et bonne loi vous déclarera tout simplement partie de Lyon, arrondissement de l'est. Vous aurez un notaire et un juge de paix ; vous paierez les droits d'octroi comme à Lyon ! Peu vous importe, vous êtes riches ; vous paierez aussi les apanages des princes, les dots des princesses, les cadeaux de noces que votera M. Sauzet. Il n'aurait pas voté le général Bachelu ! Voilà, mes amis de l'île d'Elbe, et vous vous mordrez les doigts, car il ne sera plus temps.

M. Fulchiron, lui aussi, s'est fait solliciteur. Décidément les élections changent : quelques années encore, nous aurons nos hustings, avec musique, bannières ; on ira contre le peuple, et ce sera contre les députés, menant les voix qu'il faudra crier, eux qui auront mis les

votes aux enchères et trafiqué de leur influence. Alors on sentira que le remède à ce mal c'est de faire un si grand nombre de votants que personne ne les puisse acheter, et l'excès du mal produira peut-être quelque bien ! M. Fulchiron est allé exactement de porte en porte, trouvant partout une promesse à faire, un service à rappeler. Vous voulez un quai, Messieurs de St-George, vous l'aurez, et il portera mon nom ! Je t'ai obtenu un marché, mon beau faubourg de Vaise ; cela tuera St-Just ! Toi, St-Just, tu manques d'eau, on te l'a volée, je te la ferai rendre, ou bien je te ferai bâtir des fontaines, un aqueduc... Qui sait ? j'obtiendrai peut-être qu'on rebâtisse celui de Chaponost ; pour une douzaine de millions le gouvernement en serait quitte, et le gouvernement vous aime trop pour vous refuser cela ! Tout cela a été dit !... Puis sont venus les diners, les déjeuners, les poignées de main... On a eu l'honneur de trinquer avec M. FULCHIRON !...

Quelques-uns prétendaient cependant avant l'élection que l'opposition radicale aurait pu évincer le député de l'ouest, en lui opposant un candidat d'une nuance moins tranchée que Corménin ; c'est là une question de personnes et non de principes, et cela prouve, non pas que l'opposition ait eu tort, mais seulement que les électeurs comprennent encore fort mal leur mandat.

Divisez pour régner, telle est la maxime que l'on a mise en pratique parmi les électeurs *extra muros*, et cette tactique a parfaitement réussi. M. Verne-Bachelard hésitait ; on lui promet toujours une présidence et on ne tient jamais !... L'opposition portait M. Coudere, mais il a dit adieu à la chambre : il a refusé. Alors le nom de M. Corcelle sembla devoir rallier les électeurs ; mais le pouvoir s'émoussa, M. Verne obtint des assurances et rentra en lice ; les patriotes crurent alors bien faire en portant M. de Lheullon-Thorigny, et ils ont échoué. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? nul n'ose le décider : M. Thorigny est inconnu. On dit que c'est un homme de progrès, tant mieux ! mais en ce cas il ne ressemble guère aux autres membres de sa famille. C'est à ce collège qu'un brave paysan, plaisant sur sa mise par un notaire de St-Symphorien-le-Château, répondit avec beaucoup d'esprit : « Mon habit ? Ah ! oui, il y a longtemps que je le porte ; j'en connais qui depuis ont fait retourner le leur trois fois... » L'allusion était directe et sanglante ; elle a été comprise...

L'élection du nord a été un véritable *tohu-bohu*. Onze cents votants, six candidats ; toutes les opinions et leurs nuances : le radicalisme, représenté par un des plus habiles fabricants de France ; la légitimité, par un vieux champion ; l'opposition Barrot, par un médecin, honnête homme qui a le malheur de ne pas oser se dessiner bien nettement ; le laisser-aller parlementaire semi-opposant, semi-partisan du pouvoir, par M. Jars, homme indécis flottant entre M. Dupin et M. Barrot ; et enfin le parti doctrinaire pur sang, par un nom dont les promesses ont fait frémir quand on a songé à tout ce qu'avait tenu ce même nom, sans avoir rien promis. Il y avait un sixième candidat, mais il ne représentait que la municipalité ; quant à son opinion, nous l'ignorons et lui aussi, et les électeurs qui lui ont donné leurs voix l'ignorent encore plus que nous : c'était le maire de Lyon, voilà tout. Son élection a manqué pourtant de bien peu !

L'intérêt personnel est un si puissant motif que beaucoup d'électeurs n'ont consulté que lui et ont fait taire leur opinion politique pour donner leur voix à M. Martin. La ville allait s'embellir d'une mirifique façon : toutes les maisons auraient de l'eau jusqu'au sixième étage. L'un voulait une rue qui devait doubler le prix de la propriété ; l'autre allait réparer sa maison qui est soumise au reculement, et briser ainsi l'alignement au grand préjudice des piétons, et au risque de les faire broyer contre les murs. Qu'importe ! Les boutiques exigeaient des balayeurs qui fissent briller le pavé comme du marbre ; les quais voulaient resplendir, et tous les magasins promettaient leur vote pour un bec de gaz : ils auraient exigé qu'on leur inventât un soleil pour tous les soirs !

Malheureux maire ! à quels détails il a fallu prêter l'oreille ! à quelles immoralités n'avez-vous pas dû sourire ! quelle étude vous avez dû faire du cœur humain ! N'est-ce pas que l'humanité vue de trop près est une triste chose ? Tout ne sera pas perdu cependant, et la connaissance que vous avez acquise, Monsieur le maire, vous servira dans votre administration. Ces flagorneurs qui adorent tous les astres à leur lever, vous les connaissez. Ces amis d'un jour qui au premier revers vous oublient, vous vous en souviendrez. N'est-ce pas qu'il y a eu bien des promesses menteuses, bien des serments parjurés ? Ne cite-t-on pas un employé d'une administration locale qui le matin portait vos circulaires et le soir travaillait pour M. Reyre dans l'espérance d'en obtenir de l'avancement, s'il arrive jamais à la mairie, comme on nous le fait craindre ? A propos de M. Reyre, quelle défaite ! Il faut de temps à autre de pareilles leçons pour apprendre à certains hommes à regarder autour d'eux et à juger.

Sans doute il est beau de briller à la chambre des représentants, d'attacher son nom aux lois de son pays, d'entendre les paroles qu'on a laissé tomber du haut de la tribune retentir dans toute la France ! Il est beau de vouer son talent à sa patrie ! Il est doux aussi de voir dans son

antichambre tous les provinciaux de son arrondissement, d'être consulté, sollicité, adulé, de se faire un des cinq ou six ministres de son chef-lieu ! Mais au bout du compte il y a un cruel jour qui rachète bien des jours de vanité, celui des élections ! Il y a une main qui vous fait tristement descendre du piédestal, c'est la main qui tombe dans l'urne ! Il y a un souffle qui dissipe bien des fumées, c'est la voix des électeurs ! Qu'en pensez-vous, M. Jars ? Eh quoi ! vous avez voté contre les lois de septembre ; les patriotes vous en ont tenu compte, et, pour obtenir quelques voix de juste-milieu, vous avez humblement déclaré que vous en étiez fâché ; vous avez fait amende honorable d'un vote sans doute consciencieux. Auriez-vous entièrement tourné le dos à la liberté ? Pauvre humanité ! folle ambition !...

Au milieu de ces vives luttes d'ambition, de ces transactions honteuses, l'opposition lyonnaise a été noble et ferme ; aucun de ses candidats n'a sollicité les voix, nulle promesse n'a été faite en leur nom. L'intrigue l'a emporté ; mais l'opposition a grandi aux yeux du pays, elle a grandi aux yeux du pouvoir, elle a rapproché des hommes qui ne se croyaient pas si près de s'entendre, elle a révélé des sympathies ignorées, elle a formé un puissant noyau d'hommes probes et incorruptibles, dont le but et la route sont marqués, et qui désormais marcheront tous ensemble, la conscience pure et la tête haute, vers un avenir meilleur !

Le *Moniteur* publie un rapport du général Valée daté du 26 octobre. Il ne contient aucun fait que de précédents rapports et nos correspondances particulières n'aient déjà rapporté. Nous nous bornerons donc à résumer ici le passage de la dernière pièce officielle qui désigne les officiers, sous-officiers et soldats qui se sont particulièrement distingués au siège de Constantine.

Ont été remarqués :
Le lieutenant-général Fleury ; les maréchaux-de-camp Trézel et Rullière ; le capitaine de Salles, major de tranchée ; les lieutenants Mimont et Letellier, aides-majors ; le docteur Baudens, le capitaine Ney de la Moskowa.

Dans l'artillerie : le colonel Tournemine ; les chefs d'escadron Malécharde et d'Armandy ; les capitaines Courtois, Caffort, Le Bœuf et Munster ; les lieutenants Bornadon et Beaumont ; les maréchaux-des-logis Caprettan et Heilmann ; le brigadier Seingeot.

Dans le génie : les chefs d'escadron Vieux et de Villeneuve, les capitaines Niel, Boutault, Hacket, Leblanc et Potier ; les lieutenants Wolf, Renon et Borel-Vivier.

Dans le corps royal d'état-major : le chef d'escadron Despinoy ; les capitaines Borel, Mac-Mahon, de Crény ; le lieutenant de Cisse.

Dans la cavalerie : MM. Laneau, colonel ; les capitaines Richepanse et Belleau ; le sous-lieutenant Galfalla.

Dans l'infanterie : le colonel Combe ; le lieutenant-colonel Lamoricière ; les chefs de bataillon Montréal, Bedeau, Leclerc ; les capitaines Levallant, Garderens, Honreaux, Saint-Amand, Canrobert, Taponier, Blanc de Loire, Méran, Raindre, de Roaut, Marulay, Guignard, de Rilly ; les lieutenants Desmaisons, Jourdan, Adam, Dufresne, Nicolas ; les sous-officiers Léger et Debœuf, Justaud et Dose, Mariguet et Vincent ; les grenadiers et voltigeurs Dessertenne, Colman, Reilein, Pérès et Jourdat ; le sergent Courtois et le caporal Quatrehomme ; le chef de bataillon de Sérigny, le capitaine de Leyritz, les sous-officiers Debray et Beugnot.

Élections de Paris.

DÉPUTÉS DE LA SEINE ÉLUS EN 1837.

1^{er} arrondissement : M. le général Jacqueminot ; 2^e M. Jacques Lefebvre ; 3^e M. Legentil ; 4^e M. Ganneron ; 5^e M. Salverte ; 6^e M. Arago ; 7^e M. Moreau ; 8^e M. Beudin ; 9^e M. Locquet ; 10^e M. de Jussieu ; 11^e M. Desmonts ; 12^e M. Cochon ; 13^e M. Garnon ; 14^e M. Gisque.

Elections des départements.

Mayenne : M. Bidault. — Loir-et-Cher : M. Dogueureau. — Indre-et-Loire : M. de La Pinsonnière. — Finistère : MM. Bastard de Kerguinniec et Tupinier. — Var : M. de Clappiers. — Gironde : M. Fustenberg.

Hérault : MM. Haguenar, Azais et Fumeron d'Ardeuil. — Saône-et-Loire : M. Lambert. — Tarn : M. de Rancin. — Ariège : Pamiers, M. Deporte ; Saint-Giroux, M. Pagès ; Foix, M. Dugabé. — Gers : M. le général Subervic. — Landes : M. d'Etchegoyen. — Pas-de-Calais : Boulogne, M. Pouyer. — Allier : M. Lelorgne d'Iderville. — Hautes-Alpes : MM. d'Hauterive et Ardoin. — Ardennes : MM. Oger, Clauzel et Cunin-Gridaine. — Aube : M. de Mesgrigny. — Calvados : MM. Deslongrais, Thil, de Tilly et Leclercq. — Charente : MM. Tenières, Hennechy et Mionaud. — Cher : MM. Gaëtan de La Rochefoucauld et Duvergier de Hauranne.

Côtes-du-Nord : MM. Thueux, Armetz, St-Pern-Couellan, Sauveur-Lachapelle, de Thiers et Glais-Bizot. — Dordogne : MM. Debelleyme et le comte Garraube. — Drôme : M. Monier de La Sizerane. — Eure-et-Loir : MM. Desmousseaux de Givré et Barre. — Gard : M. Chapelle. — Haute-Garonne : MM. le maréchal Clauzel et Saubert. — Ille-et-Vilaine : MM. Jollivet et Besslay père. — Indre : MM. Charlemagne, Heurtaut-Dumez, Muret de Bord et Lescot de La Millauderie. — Loire-Inférieure : MM. Dubois, Nicod, Bignon et Cossin. — Loiret : MM. Roger, Lejeune et Cotte.

Maine-et-Loire : MM. Dutier, Benjamin Delessert et de Marcombe. — Manche : MM. Houet, Abraham Dubois et Havin. — Marne : MM. Paul Pérignon, Dozon et Joseph Périer. — Hau-

le-Marne : MM. de Vandeuil, Athanase Renard et Duval de Fréville. — Meuse : M. Génin. — Morbihan : M. Ledéan. — Nièvre : M. Lafont. — Nord : MM. le comte Roger, de Lamartine, Dumont-Caud et Tallandier. — Oise : M. Barillon. — Orne : MM. His, Goupil de Préfeln et Ballot. — Basses-Pyrénées : MM. Lavielle, Daguenet et Pèdre-Lacaze. — Puy-de-Dôme : MM. Jouvot et Maigniol.

Sarthe : MM. Basse, Montesquieu et Caillard d'Aillères. — Haute-Saône : M. le marquis de Marmier. — Saône-et-Loire : M. Montépin. — Seine-Inférieure : MM. Desjoberet et Anisson du Perron. — Seine-et-Marne : MM. Louis Lebrun et Portalis. — Seine-et-Oise : MM. Bouchard et A. Berthelin-Devaux. — Somme : M. Blin de Bourdon. — Tarn-et-Garonne : M. de Saget. — Vienne : MM. Martinet, le général Demarçay et Nozereau. — Var : M. Emmanuel Poule. — Vendée : M. Chaigneau. — Yonne : MM. Larabit et Beaume.

Paris, 8 novembre 1837.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Les élections connues aujourd'hui sont, assure-t-on parmi les amis du ministère, très-favorables au cabinet. Voici quelques-uns des résultats que l'on cite :

M. Audry de Puyraveau n'est pas réélu à Rochefort. M. Michel (de Bourges) a succombé à Niort. A Orléans, son éléction présente de grandes chances au scrutin de ballottage.

M. Mauguin, qu'on croyait avoir été élu avant-hier au Havre, a échoué hier au scrutin de ballottage. M. Mermilliod, ultraministériel, a été nommé.

M. Champlatreux, gendre de M. Molé, est nommé à Châteauneuf-Chinon à la place de M. Hector d'Aulnay, tiers-parti.

M. Emile Girardin, ministériel, a été élu dans la Creuse ; il a réuni 107 voix contre 15 données à M. Voisin de Gartempe, autre ministériel. Une voix a été donnée à M. Lafitte, une autre à M. Guizot.

M. Las-Cases n'a réuni que 102 voix à Landernau. M. Véron, son concurrent, en a eu 65. En 1834, M. de Las-Cases avait réuni 167 voix.

Les nominations de MM. Cormenin à Joigny, Garnier-Pagès au Mans, Martin à Strasbourg, Corne à Cambrai, Arago à Perpignan, nous garantissent que la cause populaire sera défendue à la chambre. Nous avons toujours été loin de compter sur une majorité indépendante ; mais une minorité probe et douée de quelque fermeté peut faire entendre à la tribune des paroles qui aient du retentissement en France.

Nous recevons de nouveaux renseignements sur la chute du pont de Saint-Bernard sur la Saône. Les blessés, au nombre de huit, ont reçu, dans le premier moment, les soins de M. Serrens, médecin d'Anse, et les entrepreneurs ont appelé le lendemain M. Boucher, de l'hôpital de Lyon, qui a approuvé les traitements appliqués et a donné son avis sur l'état des malades qu'il a trouvés satisfaisant et hors de danger de mort.

La chute du pont est attribuée à la grande quantité de pluie tombée dans la nuit du samedi au dimanche, le pont étant déjà aux trois quarts de sa charge en gravier. On ignore encore quelle est la pièce qui a manqué. Les maçonneries sont demeurées presque intactes.

On annonce, comme devant paraître incessamment sous la direction de M. Edmond Vidal, port St-Clair, n° 20, un nouveau journal industriel et littéraire, intitulé : L'HARMONIE. Ce titre promet beaucoup ; nous verrons s'il donnera tout ce qu'il promet.

La foire des fers de Chalon-sur-Saône, qui a lieu ordinairement les 4, 5, 6 et 7 novembre, ne commencera cette année que le 11. Le motif de ce retard est l'époque des élections générales qui, ayant eu lieu le 4 novembre, pouvaient retenir beaucoup de maîtres de forges et de négociants. Les négociants lyonnais n'arriveront à Chalon que le 10 au soir, ainsi qu'ils l'ont fait annoncer dans les journaux.

Avant-hier au soir, un homme s'est précipité du sixième étage d'une maison de la rue des Bouchers et est resté mort sur la place. On attribue cet événement à l'état d'ivresse où se trouvait celui qui en a été la victime.

NOUVELLES D'AFRIQUE.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Constantine, 24 octobre 1837.

Nous sommes dans Constantine, où nous avons tous les embarras de la victoire, conquête sans résultat et qui paraît sans issue. Enfin après onze jours nous sommes encore moins avancés que la veille de notre entrée dans cette ville, car ce jour-là même Achmet-Bey demandait encore à traiter ; mais depuis il se tient coi à 7 lieues d'ici : nous n'en avons de nouvelles que par nos espions. Il relève le courage de ses adhérents en leur promettant que le désastre et le mauvais temps feront de nous ce que Mahomet n'a pas voulu en faire.

L'état-major est divisé en trois partis. Le premier, dit arabe, à la tête duquel se trouve M. Félix Delcambre, voudrait un traité avec Achmet-Bey, et l'évacuation immédiate de Constantine. Ce parti accepterait encore à la qualité de bey Mustapha-bel-Kerim, qui a été long-temps réfugié à Bone.

Le second parti, dit parti modéré, voudrait voir l'établissement d'un kalifat, et voudrait voir porter à cette dignité Agji-Suleymann, ancien kalifa de la ville. On ne lui laisserait pour le protéger que quelques munitions et les engagements volontaires parmi les Turcs et les Kababiches.

Le troisième parti, dit français, demande l'élévation à la dignité de bey du concurrent d'Achmet-Bey, son antagoniste dans la plaine, avec 2,000 hommes de troupes françaises. A la tête de ce parti, se trouve le colonel Duvivier, ancien commandant du camp de Ghelma, qui espérait obtenir le commandement de Constantine ; mais il a été leurré dans son attente, car il paraît décidé que ce sera le colonel Bernelle qui commandera ici, si le parti français a le dessus. En attendant, on répare la Casaba, on l'isole de toutes les matières qui l'entouraient. On y construit de nouvelles batteries et on répare le mur de la brèche. Voilà notre position politique, bien précaire, il faut l'avouer. Il n'y avait qu'un homme pour nous tirer d'embarras, qui, quoiqu'il ne fût pas un aigle comme militaire, avait, comme gouverneur-général, le mot du cabinet.

Le général Perregaux est toujours très-souffrant de sa blessure ; on doit le transporter dans un appartement supérieur du palais d'Achmet-Bey pour l'isoler entièrement de l'état-major, et lui procurer une tranquillité parfaite de corps et d'esprit. La blessure de ce général est plus grave qu'on ne se l'était d'abord imaginé ; la balle, après avoir traversé tous les cartilages du nez, est venue se fixer tout près du larynx. L'extirpation n'en a pas encore eu lieu.

Les hôpitaux regorgent de blessés et de malades, sans compter la masse de l'armée qui est atteinte de la dysenterie. Cela

ne vous paraîtra pas étonnant quand vous saurez qu'on est ici sans pain, réduit à faire des galettes de gruau sans aucune espèce de levain, et qu'il n'existe pas dans toute l'armée de Constantine une bouteille de liqueur spiritueuse. Le vin manque depuis plus de quinze jours.

Nous devons nous réjouir du succès de cette entreprise, mais il n'en faut pas reporter l'honneur ni au ministère ni à l'administration militaire ; au contraire, il y a un blâme qu'on pourrait leur adresser, et bien du monde mériterait de passer devant les tribunaux : si le siège avait duré vingt-quatre heures de plus, il fallait à l'armée française retourner sur ses pas, car elle eût vu s'épuiser ses dernières rations de vivres.

Les pièces de gros calibre réunies n'avaient plus que 81 coups à tirer, et les chevaux étaient sans force pour porter les cavaliers et tous les équipages, puisque depuis huit jours il manquait de fourrage et d'orge, à un tel point que dans le parc des bestiaux les animaux tombaient sur pied faute de pouvoir se sustenter.

Il serait impossible aujourd'hui de faire faire une course un peu longue à 2,000 hommes, car on ne les trouverait pas valides dans notre armée ; j'ignore vraiment comment s'effectuera notre retour.

On a embauché le corps du général Damrémont qui est parti avec un convoi qui porte aussi en France le cœur du colonel Combe. Le corps de ce brave militaire a été enterré près de la ville. Les soldats lui ont élevé un petit mausolée, mais avec cet esprit d'imprévoyance qui dirige tout. Les officiers qui ont été chargés de ce travail ont saccagé les tombeaux maures afin d'en arracher des bas-reliefs faits à Livourne et en décorer leur tombeau, comme si cet exemple de violation de sépulture ne serait pas suivi dès que les Bédouins rentreraient possesseurs de leur ville.

Constantine, 25 octobre.

La disette des vivres commence à se faire sentir. On vient de mettre l'armée à la dernière ration de viande ; aussi s'empresse-t-on d'évacuer. Demain la brigade Trézel quitte Constantine avec un nombreux convoi de malades.

Il est décidé que nous laissons une garnison française dans cette ville. Elle se composera du 6^e régiment d'infanterie, du bataillon d'Afrique, de la 2^e compagnie du génie, d'une compagnie d'artillerie, de 100 chasseurs à cheval, et du 3^e régiment de chasseurs d'Afrique, sous les ordres du colonel Bernelle. Personne ne se présente pour traiter ; il y a intrigue sur intrigue, et, faute de mieux, le parti français l'emporte et Constantine sera gardée comme conquête française. On voit encore de l'intrigue même dans le choix de celui qui va prendre le commandement de la garnison. On espérait que Duvivier, qui a su si bien se fortifier et établir sa puissance à Ghelma, resterait ici, et il n'en est point ainsi ; c'est le colonel Bernelle, brave militaire, mais peu au courant du caractère arabe, et n'ayant pas comme Duvivier une volonté de fer que rien ne fait plier quand il la croit fondée.

Le nombre des malades augmente chaque jour à cause des privations de toute espèce auxquelles le soldat est en proie. Aussi fera-t-on bien de quitter ces lieux le plus promptement possible.

Nous avons depuis plusieurs jours une compagnie bien plus désagréable que tous les autres malades, c'est le choléra qui s'est déclaré. Un chasseur est mort hier en deux heures. Nous avons eu plusieurs autres cas.

On a préparé un caisson matelassé pour transporter le commandant Dumas qui va un peu mieux. Quant au général Perregaux, son état est toujours fort inquiétant.

On continue à réparer les remparts ; on travaille sans cesse à la Casaba pour la mettre en état de défense.

On a commencé aujourd'hui à débarrasser les alentours de la ville de la masse de chevaux morts qui faisait de Constantine un véritable centre de putréfaction.

200 Arabes, quittant le camp d'Achmet-Bey, sont arrivés cette nuit devant Constantine ; ils ont demandé à passer la nuit à notre campement. Comme ils sont habitants de Constantine, le cheik, ou chef de la ville, a été ce matin les reconnaître, et ils sont rentrés dans leurs foyers. Ils ont rapporté que, loin d'être disposé à traiter avec nous, le bey était presque résolu à se retirer en Italie, s'en remettant pour tout à Dieu et à Mahomet qui est son prophète.

Constantine, 26 octobre.

131 cas de choléra se sont présentés à Constantine dans les dernières 48 heures ; je ne parle que des morts, car les simples malades on ne s'inquiète guère de les constater. Le général Caraman a été atteint le 25 et est mort le 26 au matin. Deux domestiques d'un capitaine d'état-major sont morts dans la journée.

Le général Trézel quitte aujourd'hui Constantine avec un convoi de malades ; il emmène le commandant Dumas, aide-de-camp du roi. Le bey Achmet a envoyé, il y a vingt-quatre heures, un secrétaire et un marabout pour traiter, se mettant à la discrétion des Français. Cette arrivée a contrarié plusieurs partis : on avait presque nommé bey le fils du cheik de la ville ; on préparait même un caftan d'honneur.

Bone, 31 octobre 1837.

J'arrive à Bone et je vous écris à la hâte pour dissiper les inquiétudes que mon silence a dû vous causer. Je n'ai pas osé confier mes lettres aux courriers que l'on expédiait, dans la crainte qu'ils fussent arrêtés en route. Nous savions que l'armée du bey, dont on nous avait cependant exagéré les forces, s'était éloignée du champ de bataille dans l'espoir de nous harceler durant notre retraite qu'on croyait inévitable. En effet, sans la mort du général Damrémont, nous ne mettions jamais le pied dans Constantine. C'est à la fermeté du vieux général Vallée que nous devons cette occupation. Les pluies qui nous ont assaillis à notre arrivée devant la place avaient découragé la plupart de nos généraux qui songaient sérieusement à retourner à Bone. Il faut dire que nos soldats commençaient à tomber malades et que les vivres diminuaient. Que serions-nous devenus, en effet, si la résistance eût été prolongée de quelques jours seulement ?

C'est cet état de choses peu rassurant qui avait engagé quelques personnes à conseiller au général en chef de rebrousse chemin, en faisant rançonner dans notre retraite les tribus que nous traverserions pour en obtenir des subsistances. Mais le général d'artillerie avait toujours été d'une opinion contraire. Il pensait qu'une pareille retraite était honteuse pour nous, que la population tout entière de Constantine enhardie nous poursuivait sans relâche, que toutes les tribus se soulèveraient contre nous, qu'enveloppée par le grand nombre et affaiblie par les privations de toute nature, nos soldats ne seraient pas en état de livrer à un ennemi fort et audacieux des combats journaliers qui nous feraient perdre beaucoup de monde, et que nous n'atteindrions Bone qu'avec la plus grande difficulté. Ces considérations n'avaient pas entièrement prévalu ; on traitait avec Achmet, et en cas d'insuccès on était décidé à rentrer. La mort du général coupa court à toutes ces irrésolutions, et M. le commandant en chef de l'artillerie, qui se vit investi du commandement supérieur, fit savoir immédiatement à tous les chefs de corps qu'il fallait s'enterrer sous les murs de Constantine plutôt

que de battre en retraite, qu'ils eussent à l'annoncer aux soldats. Une fois cette détermination énergique connue, on se prépara.

Le 23^e est arrivé le convoi funéraire du général Damrémont parvenu au pont de la rivière la Bongima, en face d'Hippone, 12^e qui l'accompagnait et une compagnie de grenadiers formant la haie escortait le convoi. Le bataillon du 12^e resté à Bone et l'ont conduit jusqu'à l'église. Toute la population de Bone, malade, gré une pluie battante, était allée à la rencontre du char funéraire. La Casaba a tiré onze coups de canon.

L'escorte du convoi était commandée par le colonel d'artillerie ; ce convoi était précédé par un escadron de chasseurs du 3^e régiment, plus deux compagnies du génie.

La grosse artillerie est arrivée avec le convoi. Les soldats et les chevaux ne pouvaient plus trainer. Trente voitures ont apporté 300 malades à Bone. La plupart des malades de Constantine sont arrivés au camp de Merdjé-el-Ammar sur des chameaux qu'on avait pris à Constantine.

Parmi ces malades, il y en a beaucoup de divers camps ; il paraît qu'on les a fait partir pour faire place aux autres qui doivent arriver.

Aujourd'hui M. le procureur du roi est parti pour aller constater un assassinat commis sur la personne d'une cantinière venant de Constantine.

Le 21 octobre, deux charretiers, allant à Nemmya avec le convoi, eurent l'imprudence de rester un peu en arrière pour ramasser un sac d'orge qui s'était crevé. Dans le temps que ces deux individus étaient occupés à recueillir les grains, le convoi continuait sa marche ; un instant après, quelques Arabes, cachés dans des taillis, en sortirent et fondirent sur ces deux malheureux, dont l'un fut tué d'un coup de fusil. A ce bruit les chasseurs de l'escorte se sont retournés, mais il n'ont pas eu le temps d'empêcher ce meurtre. L'autre charretier n'a été que blessé, mais très-grièvement.

Faits Divers.

M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, n'a pas seulement échoué à Evreux contre M. Truttat, lequel a été nommé député à une grande majorité, mais il a encore échoué à Louviers contre M. Antoine Passy, ancien préfet de l'Eure. Dans ce dernier collège, M. de Salvandy a eu 7 voix !

Les électeurs de Nogent-le-Rotrou ont heureusement dédommagé M. le ministre. Il faut qu'il leur ait promis des réparations pour l'église, une bibliothèque pour l'hôtel-de-ville, des chemins vicinaux, et peut-être un chemin de fer.

— La nomination de M. Moreau dans le 7^e arrondissement de la Seine est justement regardée par l'opposition comme une victoire nouvelle. Le ministère avait tout mis en œuvre pour le faire échouer et pour faire nommer M. Debelleyne.

M. Moreau a voté contre les lois de septembre, contre la loi de disjonction et contre les dispositions draconiennes que M. Jacqueminot voulait introduire dans la dernière loi sur la garde nationale.

— Le ministère avait employé, pour obtenir l'élection de M. Jacques Lefebvre, tous les moyens imaginables. Il s'était fait presque émeutier. Tout gendarme, tout garde municipal était devenu une estafette qui portait à l'électeur irrésolu, fonctionnaire ou fournisseur, une menace ou une promesse.

Voici entr'autres un fait que nous pouvons garantir :

Un intendant particulier de M. Molé s'est rendu au marché St-Honoré, où sont les fournisseurs du ministre, et il leur a déclaré que s'ils ne votaient pas pour M. Jacques Lefebvre, on se verrait forcé de leur retirer la pratique du ministère. — « Nous voterons comme vous le désirez. — Mais M. l'intendant ne s'est pas fixé à la parole de ces braves gens, et il les a accompagnés jusqu'au scrutin.

— M. de Portes, sous-préfet de Soissons, avait, nous assure-t-on, la promesse d'une préfecture s'il parvenait à faire élire M. Paillet, candidat ministériel. Malgré tous ses efforts, M. Lherbette, candidat de l'opposition, a été élu.

La préfecture de M. de Portes est bien loin.

— M. Hennequin, ancien député, vient de mourir à Canat (Allier), dans un âge avancé.

— L'Echo du Cantal, du 1^{er} novembre, raconte ce qui suit :

« Catherine Brousse, du village de Renac, commune d'Ayrens, arrondissement d'Aurillac, âgée de 20 ans, a joui d'une brillante santé jusqu'à l'âge de 18 ans. Elle était d'une forte constitution, d'un tempérament bilioso-sanguin ; elle servait en qualité de domestique, était vive, laborieuse et intéressée pour ses maîtres. Régérée depuis plusieurs années, tout-à-coup elle fut obligée de suspendre ses travaux, saisie par des accès de fièvre avec aménorrhée, qui résistèrent aux nombreux moyens qui furent employés. Depuis huit ans, Catherine Brousse n'a pris aucune espèce d'aliment, ni liquide, ni solide. Quelques gouttes de lait, d'eau sucrée, ont été données à la malade ; elle n'a pas pu les avaler, et en a éprouvé toujours un malaise et une anxiété inexprimables. Cette fille jouit depuis huit ans de la plénitude de ses sens ; elle est constamment couchée, tantôt dans une position, tantôt dans une autre ; elle aime à être environnée de ses parents et à voir tout ce qui se fait dans la maison. Le bruit ne la fatigue pas, un demi-jour lui est nécessaire, attendu que ses yeux ne peuvent supporter une vive lumière ; elle parle, mais à voix basse, et rend parfaitement tout ce qu'elle sent, elle n'a aucun désir, change de linge de corps et de lit avec l'assistance de ses alentours.

» Catherine Brousse a resté sept ans sans éprouver aucune douleur ; depuis environ un an elle éprouve de temps en temps un sentiment de gêne à la région du cœur, qui est suivi bientôt après d'un crachement de sang rouge comme du sang de poulet. Ce crachement est précédé et suivi d'un malaise et d'une anxiété tels, qu'ils semblent être les précurseurs d'une agonie prochaine. Depuis la même époque la malade a rendu quelquefois, mais rarement et en très-

me quantité, des urines épaisses, noirâtres, fétides. malheureuse est habituellement sous l'influence d'une onctueuse, le pouls insensible ainsi que les pulsations du cœur; quoique pâle et étiolée, l'amaigrissement n'est pas extrême.

Nous ne tarderons pas sans doute à apprendre que Camille Brousse, du village de Renac, commune d'Ayrens, département d'Aurillac, est un être imaginaire ou bien une excellente comédie, pour ne rien dire de plus.

Les obsèques de M. Duris-Dufrène ont eu lieu aujourd'hui à midi. On sait que M. Duris-Dufrène, député du département de l'Indre, nommé par l'arrondissement de La Châtre, fut victime d'un assassinat dont on n'a pas encore découvert les auteurs. Toute la vie de ce digne citoyen a été consacrée au service de son pays. Parti en 1791 comme volontaire, il ne quitta les armes qu'en 1814, après les avoir dignement portées sur tous nos champs de bataille.

La conduite parlementaire et les votes de M. Duris-Dufrène ont toujours été irréprochables. Il appartenait à l'opinion la plus avancée, et savait honorer et faire respecter ses principes par la noblesse de son caractère et par la pureté de ses mœurs. Il allait recevoir au collège électoral de La Châtre un nouveau témoignage de la confiance de ses concitoyens. Sa réélection ne paraissait pas douteuse.

M. Duris-Dufrène était le beau-frère du général Berthier. Agé de près de 70 ans, il avait conservé une force et une énergie qu'il eût pu mettre long-temps encore au service de notre cause.

(National.)

Nous transcrivons les détails d'une sanglante échauffourée que nous trouvons dans un journal du midi, la *Gazette d'Auvergne*. Le lieu de la scène est une commune du département du Cantal.

Le 7 de ce mois, jour de foire à Latour, a eu lieu dans cette ville une de ces rixes déplorables, si fréquentes dans les montagnes, et connues sous le nom de *batestes*. Les adversaires étaient d'un côté trois frères de la commune de Sauvages, de l'autre une troupe de gens de Latour, à la tête desquels figuraient le père et ses deux fils. Ils ont soutenu par une masse d'individus des deux sexes, une lutte furieuse, criaient, juraient, menaçaient, frappaient, jetaient des pierres sans savoir ce qu'ils voulaient. Elles étaient comme une grêle épaisse et avec tant de force, les animaux, leurs conducteurs et les personnes qui ne savaient pas prendre part à la lutte ou plutôt à l'assaut, étaient entraînés pêle-mêle dans les maisons pour y chercher refuge. Le sang coulait à flots; les pierres du chemin étaient encore teintes.

Pendant les trop longs moments qu'a duré ce combat sanglant, aucun agent de l'autorité n'a paru; la brigade de gendarmerie de Saint-Sauves était allée passer une nuit à Clermont. Aussi le désordre n'a-t-il cessé qu'après la venue des malheureux jeunes gens de Saint-Sauves, écrasés, mutilés, ont été mis hors de combat. L'un d'eux, très-jeune homme, âgé de trente-six ans, père de quatre enfants désormais réduits à mendier leur pain, est resté sur la place; il a succombé le lendemain. Son frère puîné, atteint de coups, est mort peu de temps après lui; le troisième, également massacré, est le seul des trois qui ait été ramené à son domicile. Du côté des habitants de Latour, le père et ses deux fils, qui ont commencé la bataille, ont été grièvement blessés; cependant, dès le 10 matin, ils ont pu sortir de leur lit pour prendre la parole.

Au milieu de cette scène horrible, un acte de férocité a été commis: un individu de ceux de la horde de Latour, qui se baignait sur le sol, baigné dans son sang, respirant à peine, est venu lui asséner sur la poitrine un dernier coup de sa énorme pierre!...

Extérieur.

ÉTATS-UNIS. — Les nouvelles reçues des Etats-Unis continuent à être fort satisfaisantes. Les affaires devenaient de jour en jour plus animées dans l'Union, et tout le monde paraissait avoir vu se rétablir la confiance et le crédit. Le taux du change avait un peu monté, mais ce résultat devait inévitablement avoir lieu après la baisse sensible qu'il avait récemment connue. Le montant des espèces qui nous ont été apportées par les arrivages est très-peu considérable; mais les traites, notamment sur la banque d'Angleterre, qui ont été prises par le capitaine Stockton, s'élèvent à de fortes sommes, et la grande partie de ces traites est payable à l'ordre des maisons de commerce qui avaient suspendu leurs paiements, et qui vont à liquider leurs affaires.

(Morning-Chronicle.)

On lit dans une lettre de Philadelphie du 8 octobre, publiée par le *Morning-Chronicle*:

Il y a en ce moment à Washington 150 Indiens, chefs, guerriers et prophètes, dont la tournure grotesque et l'apparence guerrière et sauvage excitent la plus vive attention, en attendant que la mission importante dont ils ont été chargés par leurs tribus. La population aborigène ou indienne, dans le territoire des Etats-Unis, s'élève à 400 ou 410,000 individus, dont, pour la plupart, sauvages et guerriers. Ils vivent de la chasse et du pêche, adorent le Grand-Esprit, et plusieurs de ces tribus sont constamment en guerre les unes contre les autres; ils n'ont aucune idée de la propriété individuelle des terres, mais chaque tribu ou nation possède un droit qui remonte à la plus reculée, à certaines régions sur lesquelles elles ont en commun, et ils transportent leurs tentes et leurs familles d'une station à une autre, suivant que les animaux qu'ils se nourrissent et dont la peau sert à les couvrir sont plus ou moins rares. L'objet de leur visite à Washington est de demander que quelques-uns de ces terrains de chasse; il est d'une bonne politique pour les Etats-Unis de les leur acheter, afin que ces terres voisines soient obligées de vivre dans des limites toujours plus resserrées, ou obligés d'émigrer au-delà du Missis-

sipi et hors du territoire de la république. Cette dernière alternative est toujours préférée par les gens sages et prudents; et les Indiens, fatigués par les empiétements incessants des *visages pâles*, semblent devoir bientôt partager la même opinion.

» A peine arrivés dans la capitale, ils ont aussitôt demandé une grande conférence à M. Martin Van Buren, le président, qu'ils appellent leur *grand-père*. Avant que la conférence commençât, quelques-uns des chefs les plus âgés, après avoir regardé attentivement le président pendant quelques minutes, et ayant élevé leurs mains, s'écrièrent: « Notre grand-père est un petit renard! — Un petit renard! » répétèrent les autres chefs qui étaient derrière. Cette appellation est conforme à la coutume qu'ils ont de nommer leurs chefs d'après quelque animal avec lequel il a quelque ressemblance, ou d'après quelque attribut naturel qui peut avoir quelque analogie avec son esprit ou son courage. Quand l'interprète eut expliqué le sens de cette exclamation, le président se mit à rire de la plaisanterie, et les spectateurs partagèrent son hilarité. Il se peut cependant que cette plaisanterie, faite en guise de compliment par ces enfants de la nature, se prolonge pendant toute la durée de la vie du digne président. Les Indiens demandèrent 1,600,000 dollars (8 millions 500,000 fr.) pour la cession de terrains qui valent plusieurs millions, car ils embrassent une étendue de pays riches et productifs et aussi grands qu'un royaume d'Europe. Le gouvernement ne voulut leur donner qu'un million de dollars. Telle du moins a été la décision prise au Capitole, ce palais magnifique, désigné par les Indiens la maison de conférence de leur grand-père.

» On fuma des calumets, des présents furent donnés, et toutes les cérémonies accoutumées des Indiens furent strictement et solennellement observées pendant le conseil. Cependant la sagacité supérieure des *visages pâles* prévalut; et enfin le pays natal, les terrains de chasse de ces pauvres sauvages, ces lieux consacrés par les ossements de leurs pères et qui leur sont chers par de nombreuses traditions et des légendes d'amour et de guerre, ont été vendus aux Américains pour un million de dollars! Cette somme doit être payée aux Indiens partie en argent, partie en bons portant intérêt, partie en marchandises, et partie enfin en dividendes annuels dans l'espace de vingt années. D'autres tribus doivent arriver des contrées les plus éloignées de l'ouest pour conclure de semblables marchés qui seront sans doute aussi équitables et non moins paternels.

» Pour revenir à ces Indiens, on peut dire que jamais sauvages plus hideux n'étaient venus au milieu d'un peuple civilisé. La députation se compose d'individus des deux sexes; et au moment où leur prince passait dans l'avenue du Capitole, presque dans un état de nudité absolue, S. M. la reine suait sang et eau, portant sur son dos son illustre poupon, soigneusement enveloppé dans une couverture. S. M., pour faire mieux ressortir la dignité et la noblesse de sa personne, portait sur sa coiffe une grande paire de cornes. S. M. a voulu relever ses grâces naturelles en faisant peindre sur son dos nerveux une énorme paire de mains. Les têtes de tous ces sauvages sont rasées, à l'exception d'une touffe de cheveux qu'ils laissent croître sur le haut et qu'ils ornent de plumes de serpents et de plumes.

» Ces sauvages ont visité le théâtre: on donnait la représentation de *la Mer profonde*. Quand Mlle Nelson parut, tous ces Indiens furent simultanément frappés de l'éclat de sa beauté. L'un d'eux, se levant brusquement, jeta sur la scène, en applaudissant, sa coiffure de plumes, qui roula aux pieds de la belle actrice. L'interprète expliqua cette démonstration: c'était un hommage rendu à la beauté. La pièce continua; Mlle Nelson s'inclina gracieusement. Un couplet chanté avec goût valut à l'actrice un nouvel hommage d'un autre Indien; mais dans la scène suivante, lorsque cette charmante personne parut avec les plumes des Indiens disposées en guise d'ailes, l'enthousiasme de ces sauvages ne connut plus de bornes, bien que les Sioux, leurs rivaux, pendant toutes ces démonstrations, semblaient se retrancher dans un froid dédain. Un troisième chef indien s'avança sur la scène, et déposa aux pieds de l'actrice sa magnifique robe de buffle. L'interprète traduisit ainsi cet hommage: « Je vous fais ce présent pour vous prouver que j'apprécie la beauté des dames de Washington. » Les autres Indiens se mirent en devoir d'ôter leurs robes et de se déshabiller. Mlle Nelson les remercia, et faisant un geste pour demander le silence, elle leur dit: « Je regrette de ne pouvoir pas vous adresser la parole dans votre langue, mais je vous estime autant que les fils de mon souverain. » Puis elle distribua à chacun de ses admirateurs une plume blanche d'autruche; ils en couronnèrent aussitôt leurs têtes guerrières.

» Quand l'interprète eut exprimé en indien ce que venait de dire l'actrice, toutes les tribus indiennes se levèrent, et leurs acclamations ébranlèrent les murs du théâtre. On entendit retentir par-dessus toutes ces voix confuses le cri de guerre d'une des tribus. Les témoins auriculaires de cette scène n'oublièrent jamais l'effet produit par ces mâles et fiers accents. Tout-à-coup on vit pleuvoir sur la scène des robes de buffles, des peaux de serpents, des massues, des armes de toutes espèces; et si on les avait laissés faire, bientôt on eût vu les sauvages, admirateurs de la belle actrice, se mettre en son honneur dans un état de nudité complète. Heureusement pour les dames, Mlle Nelson dans cette scène était censée transportée dans les cieux. Un nuage l'enleva, et elle disparut au bruit des acclamations les plus bruyantes, et pendant quelque temps se prolongèrent les démonstrations de l'enthousiasme le plus vif et le plus grotesque. Tous les jours ces tribus se sont livrées à leurs danses habituelles, et ont entonné leurs chants de guerre en présence de milliers de citoyens de Washington, attirés par la nouveauté de ce spectacle.

» Ce qui prouve que ces sauvages sont terribles à la guerre, c'est que les Séminoles de la Floride ne sont pas encore subjugués. Les Américains éprouvent tant de difficultés dans cette guerre, qu'ils viennent de s'adresser aux tribus indiennes du Missouri pour leur demander 500 guerriers. Un chef de ces nations limitrophes, à qui ils avaient demandé 100 braves, répondit à l'agent américain: « Mon peuple est en guerre avec les Osages; notre grand-père m'enverra-t-il 100 visages pâles? » L'agent répondit négativement. « En conséquence, répliqua le chef, notre grand-père ne peut espérer que mes guerriers quitteront leurs habitations pour combattre les hommes rouges, leurs frères, avec lesquels ils n'ont jamais eu aucune querelle, au risque de laisser leur tribu livrée sans défense au tomhawk et au couteau des Osages. Manitoulin, le Grand-Esprit, nous défend d'agir aussi méchamment: je croyais que notre grand-père était puissant et invincible... Adieu! » Le gouvernement a néanmoins obtenu l'assistance d'autres tribus sauvages; c'est ainsi que les Indiens combattant des Indiens accéléreront inhumainement la destruction de leur race.

» Le gouvernement de New-Brunswick a envoyé à la frontière de l'Etat du Maine, à Madawaka et aux Grandes-Chutes, un détachement des 36^e et 43^e régiments. M. Greely est de nouveau détenu dans la prison de Frédéricktown pour avoir violé cette portion de territoire en litige que les Anglais revendiquent, et deux cents habitants de New-Brunswick ont offert de tracer de vive force une ligne de démarcation. Une grande fermentation

régne aussi du côté des Etats-Unis: il serait à désirer que la question fût décidée.

Variétés.

UNE VISITE A BIÈVRE.

C'était en 1818. Encore ardent rhétoricien, mais déjà philosophe observateur, je sortais du collège Henri IV. Lors d'une visite de quelques jours que je fis à Bièvre à l'un de mes meilleurs condisciples, mon attention fut vivement excitée par l'immense activité, le mouvement prodigieux dont semblait animée cette petite commune. D'où provenait cette aisance générale, cet air d'enjouement, de satisfaction répandu sur tous les visages? Les sites pittoresques, la richesse du sol ne m'expliquaient pas encore cette admirable prospérité. J'avais vu si souvent la détresse ou la sauvagerie de l'habitant m'offrir un pénible contraste avec les beautés du paysage et la fécondité inépuisable de la nature! J'étais alors entouré de littérateurs célèbres dont quelques-uns ont laissé un nom regretté, et parmi lesquels j'admirais surtout, pour l'exquise convenance et en même temps l'élévation poétique de sa conversation, la femme aimable à qui le Théâtre-Français doit la *Suite d'un Bal masqué*, et nos cabinets de lecture de délicieux romans.

A mes questions naïves, à ma curiosité, à mon désir de m'instruire, on répondit par un mot, qui me fit dès lors rêver profondément: « L'industrie, me dit-on, a fait ici d'immenses changements. » Ce seul mot décida de ma vie entière. Toute ma littérature, toute mon histoire, toute ma philosophie, ma religion, en un mot, devinrent dès lors industrielles. Quinze ans après, je m'asseyais au Conservatoire des arts et métiers à la chaire de l'illustre J.-B. Say, lisant, commentant les leçons de ce savant modeste en présence d'un auditoire d'ouvriers et de chefs d'industrie assis sur les mêmes bancs, et préludant par l'égalité dans l'école à la hiérarchie dans l'atelier.

Je devais revenir à Bièvre, et revoir, étudier, homme fait, ce qui m'avait si profondément frappé au sortir de l'adolescence. Grâce à l'aimable hospitalité de M. Dollfus père, j'ai pu lundi dernier me donner cette satisfaction; mais je croirais mal y répondre que de garder pour moi seul le souvenir de ce que j'ai vu et éprouvé dans cette visite rapide.

L'impulsion donnée depuis le commencement de ce siècle à la fabrication des toiles peintes est peut-être un des signes les plus caractéristiques de la physiologie industrielle que doit revêtir de plus en plus ce XIX^e siècle que des voix éloquantes ont déjà nommé le siècle des merveilles de l'industrie. Un peuple mieux vêtu, acquérant de jour en jour des habitudes de propreté, pas le bon marché des tissus qui lui permet de les renouveler plus souvent; une multiplication d'emploi des mains oisives, une plus grande activité imprimée à la production agricole par la faculté illimitée d'en ouvrir les matières premières, ce sont là des avantages précieux pour l'amélioration intérieure et du sol et de la population. Ajoutez-y encore la création d'un commerce extérieur si considérable que les seules exportations en ce genre de produits avec les Etats-Unis atteignent l'énorme chiffre de 18 millions de francs (1); et vous ne vous étonnerez plus que Napoléon, cet homme qui avait si bien apprécié l'avenir de l'industrie, ait désigné ce genre de fabrication parmi les branches les plus importantes, et l'ait jugé digne de ses plus magnifiques encouragements.

Les tissus de laine, de coton, des étoffes connues sous les noms de coutils, calicots, etc., tout ce qui peut, en un mot, recevoir le nom de toiles peintes, est l'objet de l'industrie dont Bièvre est aujourd'hui le siège, l'heureuse métropole. Depuis l'état d'écrû jusqu'à l'élégante pression qui permet aux produits ouvrés de séduire l'œil du consommateur dans les rayons du détaillant, le tissu reçoit les innombrables préparations que lui réservent l'art du dessin, de la gravure, les savantes combinaisons de la mécanique et les ressources colorantes de la chimie. L'homme du monde lui-même, si peu initié qu'il puisse être aux procédés des arts, grâce à la déduction rationnelle des opérations, assiste bientôt à un spectacle plein d'intérêt, où les heures s'écoulent pour lui rapides, mais non regrettées, car le plaisir est justifié, consacré à ses yeux par le sentiment de l'utilité.

L'établissement de Bièvre emploie pour l'impression plusieurs procédés dont quelques-uns, sans être exclusivement secrets, sont pourtant encore peu connus. Ce sont: 1^o l'impression à la main; 2^o au rouleau, à une et deux couleurs; 3^o à la perrotine, ingénieuse machine qui permet d'imprimer trois couleurs à la fois; 4^o enfin à la planche plate.

Cette variété de procédés, qu'il serait superflu de suivre dans leurs détails techniques, a surtout pour objet de se prêter par la diversité des applications de couleurs aux caprices rapides de la mode et aux exigences du bon goût.

L'invention première s'élabore dans l'atelier de dessin. La conception transmise au papier et déjà complétée par le coloris se décalque par une opération curieuse sur le bois qui, fouillé par un ciseau habile, devient la planche à la main et transmet à l'étoffe les couleurs dont il s'est imprégné.

La manipulation des teintures, travail particulier du chimiste, s'exécute dans une usine à couleurs desservie par plusieurs fourneaux, et les matériaux ainsi obtenus sont ensuite classés, emmagasinés dans une chambre des couleurs, où ils sont tenus à la disposition des exigences diverses de la main-d'œuvre. Un ordre admirable, une régularité qui enchante, président à ces distributions.

Divers tours sont consacrés à graver les rouleaux. Ici l'artiste transporte lui-même, par incision sur l'acier, les lignes multiples du dessin; là, c'est au moyen de molettes incisées en relief que le rouleau sera préparé en creux, dont le degré de profondeur sera déterminé par la qualité des étoffes à imprimer. Ainsi, la laine exigera des dessins plus lourds que le coton. Tous les moyens mis en œuvre pour la gravure sur bois, et les perfectionnements dont cet art s'est récemment enrichi, nous ont paru appliqués avec un grand bonheur.

Il en est de même de la gravure au burin, employée pour la préparation des planches en cuivre ou plates. Nous avons surtout admiré la machine à rayer en sens contraires pour les fonds unis, et le moyen ingénieux employé pour mordre à l'eau forte les parties de la planche qui doivent ressortir sur le fond.

L'aspect si pittoresque et si varié des étoffes déjà préparées et développées dans la hauteur des ateliers suggère nécessairement l'idée de les voir progressivement s'établir dans la consommation de manière à remplacer le papier de tenture. Le bon marché de la fabrication donne à cette conjecture un haut degré de probabilité.

Mais sortons maintenant des ateliers, et voyons le moteur puissant et jusqu'ici caché qui distribue à tout l'ensemble et à tous les détails la chaleur, l'eau, soit vaporée, soit distillée, en un mot l'impulsion et la vie.

Deux machines à vapeur, l'une de la force d'environ dix-huit

(1) C'est presque le tiers de nos exportations en toiles, percales et calicots teints et imprimés.

chevaux, chef-d'œuvre de M. Cavé, l'un de nos mécaniciens les plus distingués, et qui a figuré à l'exposition de 1827; l'autre d'une force de six chevaux, suffisant à desservir un système d'opérations aussi variées que productives : blanchissage, rinçage, teinture et garantage, mise en jeu des appareils pour calandrier, cylindrer, etc. L'habile économie du calorique et la sage répartition du moteur suffit à tant d'emplois divers, et quelquefois à de grandes distances la vapeur vient en aide à la main de l'homme et souvent remplace son action.

Mais ce qui constitue, pour ainsi dire, un privilège au profit de ce bel établissement, ce sont les immenses ressources hydrauliques dont il peut disposer. Outre la réserve, en quelque sorte inépuisable, que lui assure un beau canal de 800 pieds de long sur 45 de large, où l'eau est entretenue constamment à une profondeur de douze pieds, un puits, qu'on a comparé à celui de Bicêtre, lui assure, au moyen d'un seul cheval, l'extraction d'une eau de source toujours pure et abondante, même quand la sécheresse obligerait partout ailleurs à suspendre les travaux. Ainsi environnée de la belle enceinte de bâtiments où s'exécutent les divers services qu'elle doit seconder, l'eau coulant en rivière, ou s'étendant en vaste nappe, ou prête à jaillir du sein de la terre, est comme le sang qui circule dans les ramifications de ce corps aux membres innombrables, et distribue partout la vie et la fécondité.

Mais à l'enthousiasme que font naître ces savantes combinaisons de l'art et ces ressources naturelles si bien ménagées, se joint, pour l'économiste ami de l'humanité, une satisfaction plus large, pleine de souvenirs et d'espérances. Avant que l'industrie eût touché Bièvre de sa baguette de fée, Bièvre était

une terre inconnue, même pour les Parisiens, dont quatre lieues à peine le séparent. Bièvre était regardé comme un séjour dangereux, malsain, que visitaient des fièvres périodiques; Bièvre enfin donnait trop souvent un refuge à des hommes redoutés d'un voisinage paisible par leurs désordres et leur oisiveté. Tout cela a changé comme par magie. Les produits de la fabrique de Bièvre l'ont fait entrer en relation avec des localités éloignées. Douze arpents de terres basses, où moins de 400 peupliers servaient à créer et à entretenir des miasmes nuisibles, ont été exhaussés, débarrassés des eaux qui y séjournaient; enfin 400 ménages laborieux trouvent dans un travail bien rétribué des ressources assurées et des inspirations honorables. Bièvre, en un mot, possède aujourd'hui la salubrité qui lui manquait long-temps; il jouit d'un air pur et sain, d'une population croissante, éclairée, pacifique et active. — Oui, on me l'avait bien dit, l'industrie a fait ici d'heureux changements.

Et pour le bonheur et la vraie gloire de la France, cette impulsion est donnée sur bien des points : elle se propage et ne s'arrêtera plus. Partout la publicité répandue sur les entreprises industrielles, l'élan donné à l'esprit d'association, et par l'appel que le travail fait aux capitaux, et par la réaction existante que l'accumulation même des capitaux imprime au travail, ouvrent une carrière immense au besoin d'améliorations positives qui préoccupe nos générations nouvelles. Cette association crée pour ainsi dire au profit de l'industrie le magnifique privilège de battre monnaie, monnaie nouvelle qui n'est plus, comme le fut trop souvent l'or des rois et des seigneurs, un signe matériel et menteur, sujet aux altérations grossières de la mau-

vaise foi et du cours forcé, mais dont la valeur toute morale repose sur le travail, l'économie, une gestion sage et prudente. Ainsi s'établit le lien entre le capitaliste et l'industriel. Ainsi des capitaux : le coupon de rente qui les rattache au crédit public; les actions industrielles qui les associent au crédit privé. Tout le phénomène de la circulation est là. (Moniteur.)

On a perdu un lorgnon en or émaillé des deux côtés, depuis le théâtre jusque dans la rue du Péral. Il y aura une bonne récompense.

S'adresser au bureau du journal.

BOURSE DE PARIS DU 8 NOVEMBRE.

Rien ne fait changer le marché des fonds français. Le 3 p. 0/0 s'est fait à 81 45. Il y a eu un moment de baisse à 81 30; mais on est revenu à 81 40 ferme.

L'actif est à 20 3/4 sans affaires. Les valeurs industrielles sont plus fermes et demandées. Les Lafitte sont sans variation. Point de nouvelles.

Cinq pour cent	109 65	109 75	109 65	109 70
— fin courant	109 70	109 80	109 70	109 80
Quatre pour cent	100 60			
Trois pour cent	81 30	81 35	81 25	81 35
— fin courant	81 40	81 40	81 30	81 35

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSIL FILS, RUE POULAILLERIE, 19.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(3356) A VENDRE. — Maison située à Lyon, rue Juiverie, composée d'un corps de bâtiments sur la rue, ayant caves voûtées et trois étages, d'un quatrième étage sur la cour et de trois corps de bâtiments sur la côte St-Barthélemy : le tout du revenu de 5,000 f. environ.

S'adresser à M^e Ducruet, notaire à Lyon, rue Bombarde, n° 1.

(106) Etude de M^e Dugueyt, notaire à Lyon.

A VENDRE. — Terrains propres à recevoir des constructions, situés à la gare de Vaise, divisés par lots de différentes grandeurs et de divers prix, variant depuis 50 c. le pied métrique jusqu'à 1 f. 50 c. et au-dessus; la division en est faite avec ouverture de rues et places.

S'adresser à MM. Dugueyt et Casati, notaires à Lyon, dépositaires des plans de tracé et de division, et chargés de traiter.

ANNONCES DIVERSES.

(3456) A VENDRE. — Une maison située à Lyon, quai Humbert, n° 5, et rue St-Jean, n° 3. Le corps de bâtiment situé sur le quai est d'un revenu de 5,700 fr.; celui qui donne sur la rue Saint-Jean rend 4,300 fr. On vendra ces deux objets ensemble ou séparément.

S'adresser à M. Jay, propriétaire, demeurant dans ladite maison, au 3^e étage.

(3404) A VENDRE pour cause de départ. — Fonds de café agencé à neuf, grande rue de la Guillotière, n° 66.

S'y adresser. On donnera des facilités pour le paiement.

(4505) A AFFERMER. — Beau domaine, à des conditions avantageuses au preneur. Il y a cheptel composé de bétail, semences, pailles et fourrages.

S'adresser au bureau du journal.

(4500) On demande un associé qui pourrait disposer de 4 à 5,000 f. pour une fabrique ayant une bonne clientèle; l'associé ou le chef de fabrique serait trois ou quatre mois en voyage.

S'adresser au bureau du journal.

(3463) Un jeune homme ayant une bonne instruction première désirerait entrer pour apprenti dans un magasin de draperie, de quincaillerie ou de rouennerie, ou chez un commissionnaire-chargeur.

S'adresser au bureau du journal.

(6805) CHANGEMENT DE DOMICILE.

Depuis le 1^{er} novembre courant, l'étude de M^e DIDIER, avoué près le tribunal civil de Lyon, est place de l'Herberie, n° 3, au 2^{me}.

PAR BREVET D'INVENTION.

APPAREIL A DISTILLATION CONTINUE,

à l'usage des propriétaires, des distillateurs et des liquoristes.

Economie de combustible, de main d'œuvre, produits sans aucun goût étranger, refroidissement sans le secours de l'eau. On peut obtenir, à volonté, par la vapeur, toutes les liqueurs et eaux aromatisées, et, par conséquent, d'un goût exquis, avec moins d'arôme. Tels sont les avantages que présente cet appareil.

S'adresser à M. Médail, rue de la Reine, n° 54, et, en son absence, à M. Luppi, place Louis-le-Grand, n° 20, à Lyon. (3278)

Les expériences concluantes, les approbations des savants, des académies et sociétés royales de médecine des commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances insérées au Bulletin des lois (5 août et 1^{er} novembre 1833), attestent l'efficacité et les avantages de

SIROPS DE JOHNSON

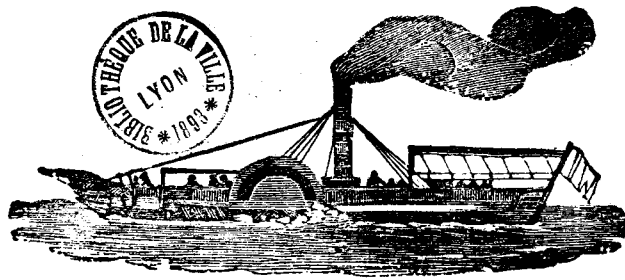
Qui guérit les PALPITATIONS, les TOUX, les RHUMES, l'ASTHME et les CATARRHES, en modérant l'action du COEUR, en calmant les NERFS et en agissant directement sur le SANG et sur les VOIES URINAIRES.

1, rue Caumartin, à Paris, et dans chaque ville.

Au dépôt chez MM. les pharmaciens Vernet, à Lyon, place des Terreaux; Simon, à Vaise; Blanc, à la Guillotière; Champin, à Fontaines; Micol, à Saint-Genis-Laval; Brian, à Saint-Symphorien; Maritan, à Villefranche; Forest, à Beaujeu; Michel, à Tarare; Cuillerot, à Amplepuis. (1343)

RHUMES, TOUX, ASTHMES, CATARRHES

Maux de gorge, enrrouements, oppressions, épuisements, palpitations, toutes les MALADIES DE POITRINE sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du SIROP DE STOECHAS D'ARABIE : la haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix : 4 fr. et 2 fr. le flacon, à la PHARMACIE PÉRENIN, RUE PALAIS-GRILLET, n° 23, A LYON.



Bateaux à Vapeur

SUR LE RHONE.

SERVICE D'HIVER.

Départs tous les jours, excepté le lundi, à neuf heures du matin, de la chaussée Perrache,

POUR VALENCE, AVIGNON ET LA ROUTE.

Les bureaux sont quai de Retz, n° 42. (104)

DÉPURATIF DU SANG.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE

COMPOSÉ,

En forme de pilules, de M. E. SMITH, docteur en médecine de la Faculté de Londres.

Remède doux et sûr pour la guérison radicale de toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que dartres, gale répercutée, rougeurs de la peau, démangeaisons, boutons, éruptions, douleurs rhumatismales, et vices vénériens; remède spécifique pour combattre avec succès les mauvais effets qui suivent l'usage du mercure.

Dépôt à Lyon, chez Vernet, place des Terreaux, n° 13; Saint-Etienne, M. Garnier-Martin; à Roanne, M. Mercier, rue Royale; Mâcon, M. Lacroix; Grenoble, M. Ricard; Valence, M. Mottet. (1876)

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officielles,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Les guérisons nombreuses, très-promptes et vraiment surprenantes, opérées chaque jour par ce puissant dépuratif, sont des preuves certaines de sa supériorité sur toutes les préparations employées jusqu'à présent. Ces résultats sont d'autant plus positifs et satisfaisants, qu'une foule de malades ont été ramenés par son usage à la santé la plus parfaite, après avoir employé divers traitements infructueux.

Ce sirop, préparé avec tous les soins que son importance exige, est d'un goût très-agréable et d'un emploi facile. Le traitement est peu coûteux, aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

NOTA. Avec un quart de pinte ou deux de ce sirop on obtient presque toujours la guérison des maladies récentes ci-dessus mentionnées. Pour les maladies anciennes, la dose ne peut être précisée.

Prix : 3 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n° 23, à Lyon. (3445)

COMPAGNIE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE.

Les assurances sur la vie ont pour objet de garantir un capital ou une rente viagère à la mort d'une personne désignée, ou de se créer à soi-même des ressources pour l'avenir. Les primes à payer sont calculées en raison de l'âge de l'assuré et de la durée de l'assurance.

Ces assurances conviennent aussi aux prêteurs qui font des avances sur des rentes ou des pensions viagères; au créancier qui n'a d'autre garantie de remboursement que l'existence et l'industrie de son débiteur.

Les assurances sur la vie ont également pour objet de présenter aux épargnes des placements avantageux. Les rentes viagères rentrent dans cette catégorie; le taux est fixé selon l'âge du rentier; il est de 8 fr. 30 c. à 55 ans; de 9 fr. 15 c. à 59 ans; de 10 fr. à 63 ans; de 11 fr. à 67 ans; de 12 fr. à 71 ans; de 13 fr. à 75 ans; de 14 fr. 50 c. à 80 ans.

La compagnie existe depuis 1819; elle publie deux fois par an le compte de ses opérations.

Les bureaux sont à Lyon, chez M. Ed. Reveil, rue Neuve de la Préfecture, n° 1. (901)

MALADIES SECRÈTES,

Récentes, anciennes et réputées incurables,

Guéries sans rechute d'un à cinq jours, par une méthode unique aussi sûre que facile, par le docteur Thivaud, de Montpellier. Prix : 10 fr. le flacon avec l'instruction. Un flacon suffit pour la guérison parfaite de l'écoulement le plus ancien et le plus rebelle. — Dépôt chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, à Lyon. (1667)

Maladies Secrètes

et de la Peau.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Ces sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont le détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les éruptions et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix : 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, n° 13.
A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.
A Grenoble, chez Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.
A Genève, chez M. Burkel, droguiste.
A Vienne, chez Moutet fils, épiciers, rue Marchande.
A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.
A Mâcon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollat, épiciers, rue Paluy.
A Givors, chez M. Thivy, épiciers, Grande-Rue.
A Saint-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon.
A Avignon, chez Guilbert, pharmacien, place St-Didier.
A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.
A Chalon-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la rue au Change.
Valence, Ronzier, place des Clercs.
Lons-le-Saunier, Vincent, épiciers et marchand de parapluies, place de la Liberté.
Paris, Maréchal, épiciers, rue du Pont-aux-Choux, n° 14 ou 17.
Le Puy, Bernadine, droguiste, rue Panasse, n° 164. (5453)
Ainsi que dans les principales villes de France.